CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PAGE 1

	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	**Wouter Beuman** **Manager Homologation Department DAF Trucks NV**
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	**DAF**
0.2.	Type - Variante - Version	**H4EN3 - TE205CD6AZZ - ECA205JMLRSNNKA3355H2**
0.2.1.	Nom commercial	**XF 480 FT**
0.4.	Catégorie de véhicule	**N3**
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	**DAF Trucks NV** **Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven , Pays-Bas**
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	**La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé**
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	**Sur le longeron droit du chassis au niveau de l'essieu avant**
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	**XLRTEH4300G237834**
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	**e4*2007/46*0001*20** **2018-01-29**
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres.	**véhicule pour la circulation à droite** **tachymètre échelle métrique**

Eindhoven, 25-10-2018

MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues			2		6		
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées			1		Essieu 2		
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)			1		Essieu 1		
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)			1	Essieu 2	arbre		
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)	3800 mm	3800 mm	P/A	P/A	
5.	Longueur	6.	Largeur	5920 mm		2550 mm		
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)			670 mm		P/A		
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage			4500 mm				
11.	Longueur de la zone de chargement	12.	Porte-à-faux arrière	P/A		750 mm		
13.	Masse en ordre de marche			8144 kg				
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)			5694 kg	2450 kg	P/A	P/A	
13.2.	Masse réelle du véhicule			8144 kg				
16.	Masses maximales techniquement admissibles							
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible			20500 kg				
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)			8000 kg	13000 kg	P/A	P/A	
16.3.	Masse techniquement admissible sur un groupe d'essieux			P/A				
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble [kg]			50000 kg				
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays			National		FR		
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue			19000 kg				
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)			8000 kg	13000 kg	P/A	P/A	
17.3.	Masse en charge maximale admissible sur groupe d'essieux			P/A				
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble			44000 kg				
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:							
18.1.	Remorque à timon d'attelage	18.2.	Semi-remorque	P/A		43250 kg		
18.3.	Remorque à essieu central	18.4.	Remorque non freinée	P/A		P/A		
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)			12356 kg		P/A	P/A	
20.	Constructeur du moteur	21.	Code moteur inscrit sur moteur	DAF Trucks NV		MX-13 355H2		

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

22.	Principe de fonctionnement				Compression 4 temps		
23.	Électrique pur	23.1.	Véhicule [électrique] hybride		Non	Non	
24.	Nombre et disposition des cylindres	25.	Cylindrée		6 en ligne	12902 cm³	
26.	Carburant: Gazole/essence/GPL/GNC-biométhane/GNL/éthanol/biogazole/hydrogène				Gazole		
26.1.	Monocarburant/bicarburant/carburant modulable				Mono		
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B				P/A		
27.	Puissance maximale						
27.1.	Puissance nette maximale				355 kW	1600 rpm	
27.2	Puissance horaire maximale (moteur électrique)	27.3	Puissance nette maximale (moteur électrique)		P/A	P/A	
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique)				P/A		
28.	Boîte de vitesses (type)	29.	Vitesse maximale		Automatique	90 km/h	
31.	Position du ou des essieux relevables	32.	Position du ou des essieux chargeables		P/A	P/A	
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente				Oui		
35.	Combinaison pneumatiques/roues		Dimension du pneumatique (1, 2)		315/80R22.5	315/80R22.5	
	(Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (1, 2)				156 L 9,00ET162	150 L 9,00ET162	
	Combinaison pneumatiques/roues		Dimension du pneumatique (1, 2)		P/A	P/A	
	(Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (3, 4)				P/A P/A P/A	P/A P/A P/A	
36.	Connexions pour le freinage de la remorque mécaniques/électriques/pneumatiques/hydrauliques				Pneumatiques / électriques		
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque]				8,5 bar		
38.	Code de la carrosserie				BC		
41.	Nombre et configuration des portes				2 portes, 1 à gauche 1 à droite		
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)				2, 1 chauffeur et 1 passager		
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage (le cas échéant)				E4-55R-010253		
45.1.	Valeurs caractéristiques (D/V/S/U)				152 kN	P/A	P/A	20000 kg
46.	Niveau sonore - À l'arrêt au régime de - En mouvement				85 dB(A)	1256 min-1	77 dB(A)	
47.	Niveau des émissions d'échappement (Euro)				Euro VI C		
48.	Émissions d'échappement - Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable				595/2009*2017/1347C		
	1.1. Procédure d'essai: ESC		CO, HC		P/A	P/A	
			NO_x, HC+NO_x		P/A	P/A	
			Particules , Opacité de la fumée (ELR)		P/A	P/A	
	1.2. Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)		CO, THC		7.0 mg/kWh	8.0 mg/kWh	
			NO_x, NMHC		127.0 mg/kWh	P/A	
			THC+NO_x, NH_3		135.0 mg/kWh	0.2 ppm	
			Particules (masse), Particules (nombre)		0.9 mg/kWh	1.5E11 #/kWh	
	2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)		CO, NO_x		P/A	P/A	
			NMHC, THC		P/A	P/A	
			CH_4, Particules		P/A	P/A	
	2.2. Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)		CO, THC		28.1 mg/kWh	12.1 mg/kWh	
			NO_x, NMHC		190.3 mg/kWh	P/A	
			CH_4, NH_3		P/A	0.1 ppm	
			Particules (masse), Particules (nombre)		1.2 mg/kWh	2.7E11 #/kWh	
48.1.	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption				P/A		
50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception				Oui		
	applicables pour le transport de matières dangereuses / Classe(s)				AT-FL-EXII/III*		
51.	Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5				P/A		
52.	Remarques: Nombre de sièges				2, 1 chauffeur et 1 passager		
	Remarques: Type de ralentisseur				Frein sur echappement + Intarder		
	Remarques: Autre				P/A		

ANNEXE I
Numéros de réception par type

Numéro d'identification du véhicule XLRTEH4300G237834		Numéro du moteur A356755	
	Objet	**Numéro de réception**	**Date de l'extension**
01	Niveau sonore admissible	E4-51R-021446 Ext.08	2018-01-22
03A	Prévention des risques d'incendie (réservoirs de carburant liquide)	E4-34RI-030185 Ext.06	2016-10-19
04A	Emplacement pour le montage et la fixation des plaques d'immatriculation arrière	e4*1003/2010*1003/2010*0010*04	2017-05-23
05A	Équipement de direction	E4-79R-010109 Ext.09	2017-11-16
06A	Accès au véhicule et manoeuvrabilité (marches, marchepieds et poignées)	e4*130/2012*130/2012*0002*02	2015-01-29
07A	Avertisseurs et signalisation sonores	E4-28R-000420 Ext.03	2015-10-06
08A	Systèmes de vision indirecte et leur montage	E4-46R-044006 Ext.02	2017-11-16
09A	Freinage des véhicules et de leurs remorques	E4-13R-111442 Ext.08	2017-11-16
10A	Compatibilité électromagnétique	E4-10R-052319 Ext.12	2017-12-20
11	Émissions diesel	E4-24R-030882 Ext.00	2017-02-13
13A	Protection des véhicules automobiles contre une utilisation non autorisée	E4-18R-030156 Ext.03	2016-07-15
15A	Sièges, leur ancrage et appuie-tête	E4-17R-080341 Ext.03	2016-07-15
17A	Accès au véhicule et manoeuvrabilité (marche arrière)	Voir point 6A	-
17B	Appareil indicateur de vitesse, y compris son installation	E4-39R-010396 Ext.04	2017-11-16
18A	Plaque réglementaire du constructeur et numéro d'identification du véhicule	e4*19/2011*249/2012*0022*03	2017-03-01
19A	Ancrages de ceintures de sécurité, systèmes d'ancrage ISOFIX et ancrages pour fixation supérieure ISOFIX	E4-14R-070380 Ext.03	2016-07-15
20A	Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse sur les véhicules	E4-48R-040346 Ext.13	2017-05-23
27A	Dispositif de remorquage	e4*1005/2010*1005/2010*0003*05	2016-10-19
31A	Ceintures de sécurité, systèmes de retenue, dispositifs de retenue pour enfants et dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX	E4-16R-060240 Ext.03	2016-07-15
33A	Emplacement et moyens d'identification des commandes manuelles, des témoins et des indicateurs	E4-121R-010071 Ext.05	2016-11-28
34	Dispositifs de dégivrage et de désembuage	Equipé de dégivrage adéquat / dispositif de désembuage	-
35	Essuie-glaces et lave-glaces	Dotées adéquate Wash / dispositif essuyez	-
36A	Systèmes de chauffage	E4-122R-000095 Ext.04	2016-12-16
41A	Émissions (Euro VI) véhicules utilitaires lourds/accès aux informations	e4*595/2009*2017/1347C*0078*02	2017-12-08
41B	Licence outil de simulation CO2 (véhicules utilitaires lourds)	RDWH-CD0-00	2018-06-13
43A	Systèmes antiprojections	e4*109/2011*2015/166*0014*08	2017-11-16
45A	Vitrages de sécurité et leur installation sur les véhicules	E4-43R-010639 Ext.04	2016-12-14
46A	Montage des pneumatiques	e4*458/2011*458/2011*0010*04	2016-05-23
47A	Systèmes de limitation de vitesse des véhicules	E4-89R-000073 Ext.05	2017-03-31
48	Masses et dimensions (autres que les véhicules du point 44)	e4*97/27*2003/19*0207*08	2017-11-16
49A	Saillies extérieures à l'avant de la cloison postérieure de la cabine des véhicules utilitaires	E4-61R-000078 Ext.04	2016-11-28
50A	Pièces mécaniques d'attelage des ensembles de véhicules	E4-55R-010253 Ext.05	2017-11-16
56A	Véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses	E4-105R-060018 Ext.09	2018-01-26
57A	Dispositifs de protection contre l'encastrement à l'avant et leur montage; protection contre l'encastrement à l'avant	E4-93IIIR-000030 Ext.05	2016-10-19
65	Système avancé de freinage d'urgence	e4*347/2012*2015/562*0008*04	2018-03-07
66	Système de détection de dérive de la trajectoire	e4*351/2012*351/2012*0010*01	2015-11-13
71	Résistance de la cabine	E4-29RC-020011 Ext.02	2014-10-07